

## Point sur la note relative à la prévention de la crise suicidaire :

La direction, suite à une demande du CHSCT via délibération en 2013, nous présente une note « Prévention, repérage et gestion de la crise suicidaire » ainsi que des fiches repères.

Plutôt qu'une note, le SNU demande à la direction de réelles formations à l'intention des membres du CHSCT, du service Qualité de Vie au Travail et Diversité ainsi que des managers afin que ces derniers puissent apporter un vrai soutien aux collègues en souffrance.

## Retour du CIHL (service de médecine du travail du Loiret) sur la qualité de l'air à Orléans Sud :

Sont présents 2 médecins du travail ainsi qu'une toxicologue. Ils nous présentent une synthèse des différentes expertises réalisées depuis 2013 sur le site de la Bolière. Cette synthèse a été présentée aux agents fin novembre, une autre réunion est prévue pour les absents ce jour-là.

Le SNU reste circonspect face à ces résultats qui sont présentés comme rassurants pour la santé des collègues.

Le SNU interroge la direction afin de savoir si les collègues retourneront sur ce site.

Le président affirme que non, le bail est dénoncé et la direction recherche des nouveaux locaux sur la zone du Larry à Olivet.

Vos élues et représentantes au CHSCT : Marie-Bénédicte Moreau & Sophie MARISSAL

Pour nous contacter : Marie-Bénédicte MOREAU 07.61.76.14.49

[syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr)

Retrouvez nos publications sur notre site : <http://www.snutefifsu.fr/pole-emploi/>

## **Point sur le climat social à Orléans Loire :**

Grand moment : la direction évoque simplement les travaux en cours (sujet qui fait l'objet d'un autre point spécifique). Le SNU interpelle la direction sur le vrai sujet de ce point qui est le climat social au sein de cette agence.

Le président fait celui qui ne comprend pas, le SNU lui rappelle l'existence de fiches de signalement et RPS, non traitées à ce jour par la direction.

Le SNU lit la réponse du DRH faite aux collègues ayant rédigés une fiche collective au sujet de leur mal-être, fiche qui a été classée sans suite. La direction ne voit pas où est le problème.

L'ensemble des membres du CHSCT souhaite un CHSCT exceptionnel sur le sujet afin d'obtenir des réponses à leurs préconisations, ce dernier aura lieu le 28 Décembre matin.

Tous les points n'ayant pas pu être abordés, une poursuite de cette réunion est prévue le jeudi 28 Décembre après-midi.

**N'hésitez pas à nous faire remonter les difficultés rencontrées sur vos sites.**

Vos élues et représentantes au CHSCT : Marie-Bénédicte Moreau & Sophie MARISSAL  
Pour nous contacter : Marie-Bénédicte MOREAU 07.61.76.14.49

[syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr)

Retrouvez nos publications sur notre site : <http://www.snutefifsu.fr/pole-emploi/>

